



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Josée Martineau, directrice générale adjointe,
de la susdite municipalité;

QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Agapit tiendra une séance spéciale le 19 décembre 2016 à 20h, à la salle du conseil municipal, du Complexe des Seigneuries, situé au 1080 avenue Bergeron, pour adopter le budget 2017 de la municipalité de Saint-Agapit.

DONNÉ à Saint-Agapit, ce quatorzième jour du mois de novembre 2016.

Josée Martineau,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Josée Martineau, directrice générale adjointe, résidant à Ste-Agathe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le 14 novembre 2016, à chacun des endroits suivants, savoir : Complexe des Seigneuries et bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quatorzième jour du mois de novembre deux mille seize.

Josée Martineau,
Directrice générale adjointe